

Andry Rajoelina a été empêché de se rendre à Mahajanga pour participer à un meeting et à une inauguration, à l'invitation du maire. L'aviation civile de Madagascar a interdit le vol de l'appareil qu'il avait loué. Il a alors réservé des places sur un vol de la compagnie Ewa mais les autorités ont refusé de laisser l'appareil décoller. Le 8 mars, Andry Rajoelina avait pu tenir un important rassemblement à Ambilobe mais le chef de district avait été limogé peu après. **Suite à ce déplacement manqué, l'inspection d'Etat s'est rendue à Mahajanga pour effectuer un audit financier de la commune.** Le maire a dû rendre des comptes sur sa gestion à son conseil municipal. Il a été maintenu dans ses fonctions grâce à une **alliance de circonstance entre les élus du Tim (pro-Ravalomanana) et du Mapar d'Andry Rajoelina.** Ce dernier a pu ensuite déployer son **offensive de charme auprès des catholiques de Soavinandriana** où il était invité à l'anniversaire de l'Eglise locale. Les protestants Hery Rajaonarimampianina et Marc Ravalomanana, ainsi que le catholique Andry Rajoelina se sont peu après retrouvés à **Vohipeno pour la béatification de Lucien Botovasoa**, laïc décapité lors de la rébellion de 1947. L'effervescence religieuse a gagné le microcosme politique. Le chef de l'Etat n'a pas apprécié d'être interdit de parole durant la cérémonie et a parlé d'un « *faux pas* » de l'Eglise catholique. Andry Rajoelina a profité d'un bain de foule pour prendre sa revanche. Quant à Marc Ravalomanana, il s'est habilement mis en scène en faisant une entrée remarquée dans l'église derrière les reliques du martyr. Les trois hommes en « *campagne déguisée* » ont pris soin de s'ignorer. **Hery Rajaonarimampianina s'est rendu ensuite à Mahajanga pour procéder à une inauguration**, un déplacement que le pouvoir avait interdit à Andry Rajoelina deux semaines auparavant. Les forces de l'ordre **ont enfin empêché le convoi de Marc Ravalomanana** d'entrer à Ambalavao où des supporters l'attendaient. L'ancien président a saisi les représentants du corps diplomatique. « *Le même schéma comme il y a quelques mois dans les régions Anosy et Androy s'est donc reproduit pour le président national du parti Tim* », constate *Tribune*.

L'ASSEMBLÉE VOTE LES LOIS ÉLECTORALES CONTRVERSÉES



L'Assemblée a adopté le projet de loi organique relatif au régime général des élections et des référendums. 79 députés l'ont adopté, avec prise en compte de rares amendements. 70 parlementaires du Tim, du Mapar, du MMM et des « *indépendants* » ont quitté la salle en brandissant des pancartes « *stop corruption* ». Pour *L'Express*, le boycott du vote par les députés de l'alliance Tim-Mapar pourrait s'expliquer par la crainte qui est la leur de voir leur leader menacé d'exclusion par certains articles des textes électoraux. **Les députés pro-régime ont été pointés du doigt pour avoir été achetés** à l'occasion d'un séminaire de quatre jours auxquels ils ont été tenus de participer avant l'examen des textes en séance plénière. **Le DG du Bianco a annoncé l'ouverture d'une enquête.** Pour les élus Tim, « *aucun*

débat, aucune discussion n'ont été autorisés, le comptage des voix à main levée a été truqué ». **Les 73 opposants se sont rendus à la HCC pour déposer une lettre de réserve** dénonçant « *les anomalies concernant l'adoption des trois lois organiques sur les élections* ». Ils ont déposé par la suite **trois requêtes contestant la constitutionnalité des lois électorales adoptées.**

Une **délégation de la SADC** venue faire un bilan d'étape de la préparation des élections, s'est déclarée « *rassurée* ». « *Il n'y a pas de crise à Madagascar, juste une dispute pré-électorale ; cela fait partie du jeu démocratique* », a-t-elle affirmé, suscitant la surprise des observateurs. Marc Ravalomanana a remis aux émissaires le texte d'une déclaration dans laquelle il déclare que « *les circonstances publiquement connues et indiscutables* » privent les textes déclarés adoptés « *de l'autorité nécessaire pour être investie de la sacralité de la loi* ». **La CENI, préoccupée par la conjoncture politique**, a fait part à la délégation des difficultés rencontrées dans la préparation des scrutins. Elle s'inquiète par ailleurs du retard pris dans l'officialisation du calendrier électorale, qui devra attendre la promulgation des lois électorales.

Après leur adoption par l'Assemblée, les textes ont été entérinés à la quasi-unanimité par le Sénat, dans la précipitation et sans amendement. **Dans un communiqué, le SeFaFi a déclaré « redouter un «'hold-up électoral' après le 'hold-up législatif' ayant cautionné des lois électorales controversées ».** Wake-Up Madagascar a organisé un « *flash mob* » pour appeler la population à protester contre les malversations qui auraient permis l'adoption de ces textes. Sept députés de l'opposition n'ont pas été autorisés par le préfet de Toamasina de tenir une réunion dans un gymnase pour faire rapport de leur activité à la population. Une mesure identique a été prise par la préfète d'Ambositra.

Les 22 députés présents en séance à la session extraordinaire ont reporté pour la 5^e fois l'examen des deux textes importants portant sur la lutte contre la corruption, au grand dam du directeur du Samifin. Si cette attitude persiste, la Grande île risquerait, dit-on, de basculer dans la liste grise des pays non-coopératifs et compromettre le déblocage de nouvelles tranches de crédits du FMI.

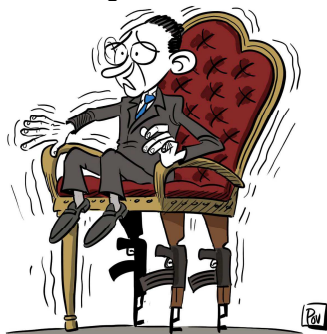
Un **atelier sur la « refondation de Madagascar »**, initié par un « *Comité de la justice, de la sécurité et de la paix* » (K3F), émanation de l'Eglise catholique, constitué de politiques, de prêtres et de laïcs, a réuni près de 800 participants. Une résolution a été adoptée qui exige une profonde réforme de la gouvernance. Une structure indépendante regroupant des hommes d'Eglises et des « *hommes intègres* » sera mise en place pour « *surveiller l'utilisation des privilèges de puissance publique et de protéger la population contre les cas d'iniquité* ».

Un groupe d'officiers à la retraite a jugé la situation politique alarmante. « *Les institutions sont fragilisées par la corruption, les abus de tout genre et le non-respect des lois en vigueur. Ce qui s'est produit dernièrement à l'Assemblée démontre que le pays risque de s'engouffrer dans une crise politique profonde* », ont-ils mis en garde. « *Il ne faut pas prendre en otage la population pour des raisons politiques* », ont-ils encore martelé. Pour le ministre de la défense, ces déclarations qui interpellent les cadets de l'armée, pourraient être mises au service d'une cause politique inavouée et aggraver le climat de tension politique. Les officiers retraités ont reçu le soutien de l'ancien premier ministre de la Transition, Camille Vital.

L'alliance qui s'est dessinée à l'Assemblée entre le Tim et le Mapar ne fait pas consensus au sein de l'Association des victimes de la tuerie du 7 février (AV7). Ses membres réclament l'application de la condamnation qui frappe Marc Ravalomanana et refusent de s'associer à la manifestation que les parlementaires d'opposition prévoient d'organiser pour rendre compte de leur mandat.

Les 73 députés de la capitale opposés à l'adoption des nouvelles lois électorales ont annoncé leur décision de tenir un « rapport de mandat » le 21 avril sur le parvis de l'hôtel de ville, en se dispensant de déposer une demande d'autorisation. Les autorités ont prévenu les organisateurs que toute velléité de manifestation serait sévèrement réprimée. Ceux-ci ont fait valoir que l'accord de la mairie d'Antananarivo devait suffire, la Constitution leur reconnaissant le droit de rendre compte de leur activité. Une délégation a été reçue par les représentations diplomatiques pour les alerter sur les menaces d'arrestation brandies par le préfet de police. Des rumeurs de recrutement de mercenaires dans les bas-quartiers en vue de semer des troubles à l'occasion de ce meeting ont circulé sur les réseaux sociaux.

Le meeting du 21 avril a très vite basculé dans un face à face tendu avec les forces de l'ordre, faisant trois morts et une vingtaine de blessés. Après plusieurs heures, des membres des forces de l'ordre, débordés, auraient fait usage de leurs armes pour se dégager, après avoir effectué des tirs en l'air. Le premier ministre a souhaité l'ouverture d'une enquête afin d'éclaircir les circonstances de ce drame. Du haut de l'hôtel de ville, surplombant une place du 13-Mai bondée, les députés ont conclu un pacte de non-agression avec le numéro 2 des forces d'intervention de la gendarmerie, un acte qui n'avait pas reçu l'aval de l'état-major.



Le chef de l'Etat, rentré précipitamment au pays, a annoncé que les autorités et les forces de l'ordre réagiraient avec encore plus de fermeté contre toute nouvelle manifestation. Les événements qui se sont produits le 21 avril « *s'apparentent à un coup d'Etat* », a-t-il affirmé, enjoignant à l'armée « *de prendre ses responsabilités* ». Les observateurs ont noté que le « *rapport parlementaire* », objet du meeting s'est mué très rapidement, sous la pression des manifestants et des députés, en demande de démission du chef de l'Etat, du gouvernement et des présidents des assemblées.

Dans ce climat de tension, le préfet d'Antananarivo a décidé le lendemain d'autoriser l'accès des manifestants à la place du 13-Mai.

Une décision personnelle qu'il affirme avoir été entérinée ensuite par ses supérieurs et par le premier ministre. La foule s'est alors rassemblée à nouveau pour se recueillir autour des dépouilles des victimes. Les nombreux soldats et policiers armés qui stationnaient sur la place du 13-Mai se sont retirés pour laisser les hommages se tenir. Les 73 élus ont annoncé leur intention de former une large coalition, appelée « **Les députés pour le changement** », censée rassembler sous une même bannière les deux anciens ennemis, Marc Ravalomanana et Andry Rajoelina. Lalao Ravalomanana, maire de la capitale, qui avait donné aux opposants l'accès à l'hôtel de ville, a lancé **un appel aux forces armées pour qu'elles veillent à la protection des biens et des personnes**. Marc Ravalomanana et son épouse ont pris la parole pour **inviter le FFKM à diriger des pourparlers** entre l'opposition et le pouvoir. Le mouvement de la société civile **Rohy** a appelé de ses vœux l'organisation d'élections impartiales, qui garantissent la participation de tous les citoyens ayant le droit de vote et **la possibilité pour tous de se porter candidat**. Il a appelé au dialogue entre toutes les forces vives pour **redéfinir le contenu des lois électorales**. Les responsables des forces de l'ordre ont affirmé qu'ils ne cautionneraient pas un régime qui ne serait pas issu des urnes, en réponse à certaines personnalités proches de l'opposition qui ont évoqué la nécessité d'un **directoire militaire** en vue de l'organisation rapide d'élections. Dans une déclaration publique, **Amnesty International** a demandé aux autorités de diligenter une enquête exhaustive et indépendante sur l'homicide de deux manifestants et pour que les responsables soient traduits en justice, ajoutant que les conclusions de cette enquête devront être rendues publiques. **Le KMF/CNOE** a exigé des sanctions à l'endroit des auteurs ou commanditaires des tirs, tout en se félicitant des déclarations des responsables des forces de l'ordre allant dans le sens de l'apaisement.

CHISSANO EST DE RETOUR ...



Une importante délégation de la communauté internationale s'est rendue au palais présidentiel. « La communauté internationale exclut toute solution extraconstitutionnelle qui risque de plonger le pays dans une nouvelle transition », lit-on dans son communiqué. Les chefs d'Etats de la SADC ont décidé de dépêcher d'urgence l'envoyé spécial et ex-président du Mozambique, **Joaquim Chissano**, ancien médiateur de la crise de 2009 à 2013. Un retour vu avec déplaisir par une partie de la classe politique et de l'opinion. L'ambassadeur algérien **Ramtane Lamamra**, Haut représentant de l'UA a annoncé également sa visite. Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a décidé d'envoyer « immédiatement » à Madagascar son conseiller spécial, le diplomate sénégalais Abdoulaye Bathily.

Une marche a été organisée par les députés d'opposition en direction de la HCC pour le dépôt d'une **requête en déchéance du président de la République**. Elle a pu se dérouler sans encombre. Les forces de l'ordre ont assuré la sécurité de la HCC, sans s'opposer à la réception de la délégation. **Dix dossiers sont en instance auprès de la Haute cour**. Sa position, très attendue, sera déterminante pour l'avenir du mouvement, notent les observateurs.

Dans un communiqué, le **SeFaFi a affirmé que « la seule solution acceptable et durable à l'impasse actuelle ne peut qu'être démocratique. Tout schéma de sortie de crise doit impérativement se conformer aux institutions et respecter le suffrage populaire »**. L'Observatoire s'est déclaré favorable à un réexamen des lois électorales par les Assemblées, avec retransmission de la totalité des débats sur les ondes nationales.



Des manifestants ont réclamé la **réouverture de la station MBS** appartenant à Marc Ravalomanana, une promesse non tenue par le chef de l'Etat.

L'UA, le PNUD, l'UE et l'ambassade de France ont tenté en vain une première médiation entre le pouvoir et des représentants des députés. La démission du chef de l'Etat a été exclue d'office par les représentants du pouvoir et les députés Tim ont exigé en préalable la révision des lois électorales pour permettre à Marc Ravalomanana de se porter candidature à la présidentielle. La communauté internationale a demandé à l'opposition de calmer la ferveur populaire sur la place du 13-Mai, ce qu'elle a refusé. Les manifestants ont déclaré rejeter toute immixtion de la communauté internationale.

Les « députés pour le changement » ont déposé auprès de la procureure de la République une plainte contre le chef de l'Etat et le gouvernement, accusés d'être les « responsables de la tuerie ». Les manifestants se sont rendus dans le calme de la place du 13-Mai au tribunal, sans être inquiétés par les forces de l'ordre. La procureure a révélé qu'elle avait déjà saisi le parquet et demandé une enquête sur ces événements.

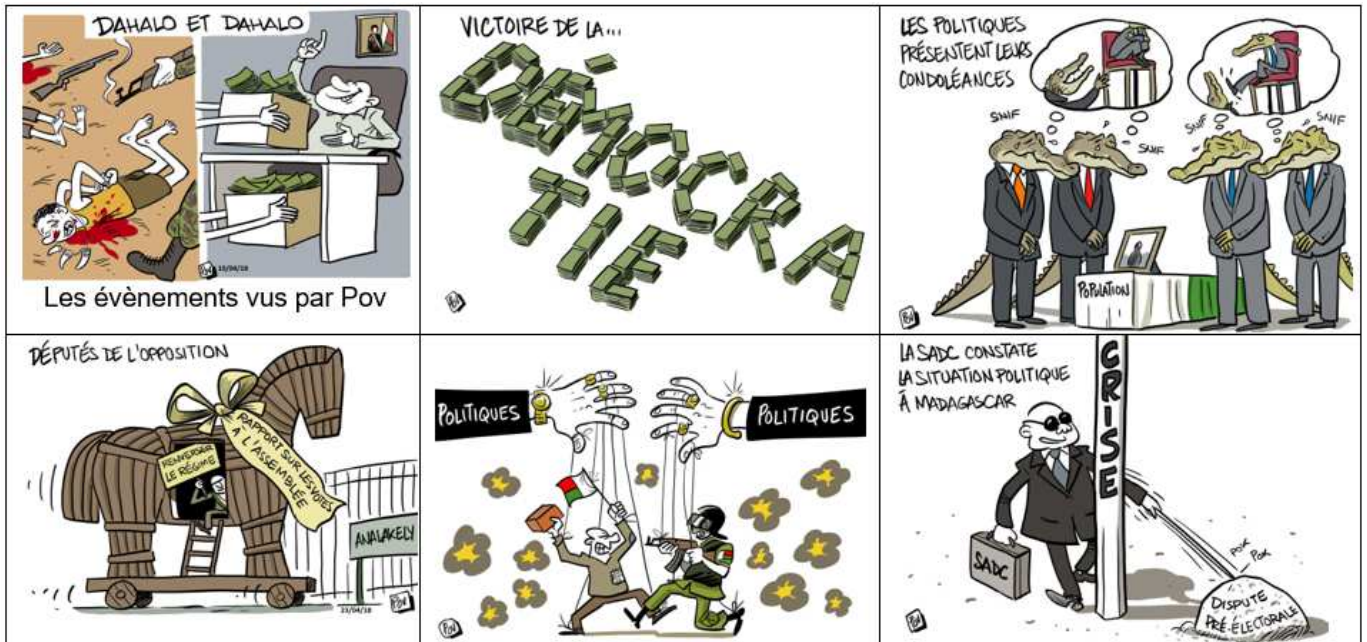
Les députés de l'opposition ont refusé de participer à la nouvelle rencontre proposée avec le HVM par la communauté internationale. Me Hanitra Razafimanantsoa, vice-présidente de l'Assemblée nationale, a indiqué ne plus vouloir discuter des lois électorales. Les revendications ont évolué, a-t-elle ajouté, rappelant que l'opposition réclame désormais la démission du président de la République, du gouvernement et des présidents des assemblées.

La CENI admet qu'il sera difficile d'appliquer des textes électoraux non-consensuels. Il estime que ces textes devraient à nouveau être débattus en vue de trouver un consensus. **Le FFKM a déclaré qu'il prendra ses responsabilités** dans la recherche de solutions à la situation politique, indiquant qu'il refusera de travailler sous l'égide de la communauté internationale. Le SMM a déclaré qu'il s'oppose à l'instrumentalisation de la justice : « Les conflits actuels sont de natures politiques et méritent des solutions politiques dans le strict respect de la constitutionnalité », affirme le syndicat. Un collectif d'une douzaine d'associations a demandé aux élus de « recadrer les manifestations dans leur contexte initial ». Il condamne tout autre issue que celle des urnes et demande que les textes électoraux fassent l'objet d'un réexamen et demande à tous les responsables politiques de faire taire leurs ambitions personnelles.

Les députés en meeting sur la place du 13-Mai ont décidé d'investir les locaux de la radio et de la TV nationale. Seize d'entre eux s'y sont rendus pour exiger une prise d'antenne en direct. Après une heure de discussion, le directeur a promis de relayer les informations concernant la mobilisation de l'opposition. L'éditorialiste de *L'Express* a vivement condamné les menaces proférées par la délégation des députés de l'opposition à l'encontre de la direction et des journalistes de RNM et TVM.

Neuf jours après les échauffourées mortelles, la contestation du pouvoir ne fléchit pas. Un mouvement de grève débute dans les administrations et si des obstacles sont mis à cette mobilisation, les opposants annoncent qu'ils se rendront dans les ministères pour les faire lever. Le syndicat des douaniers a lancé un mot d'ordre de grève. La contestation a touché Toliara. **En visite à Madagascar, la SG de l'OIF a rencontré les leaders de l'opposition.** Marc Ravalomanana, et Andry Rajoelina et Hajo Andrianainarivelo, leader du MMM, ont participé à ces échanges. **Le culte de lancement de la médiation du FFKM s'est tenu en présence de nombreuses autorités et chefs**

d'institution. Une rencontre avec les députés est d'ores et déjà prévue. Le FFKM recevra ensuite les représentants des partis et du gouvernement. Le président du CFM a approuvé l'initiative et s'y associe. Marc Ravalomanana a indiqué être disposé à adhérer à la démarche. « *Le FFKM n'a pas un schéma de sortie de crise à imposer* », rassure un chef d'Eglise mais à l'entendre l'élection présidentielle pourrait être reportée pour permettre au préalable la tenue d'un processus de réconciliation nationale.



Le secteur privé s'alarme de la persistance d'un climat généralisé d'insécurité. Il renouvelle sa demande de rencontre avec le chef de l'Etat. Une réunion technique de « *haut niveau* » a été organisée par le premier ministre mais les observateurs restent dubitatifs quant aux retombées concrètes.

Les opérateurs de la filière vanille se disent victimes de racket de la part de personnes se présentant au nom du ministère du commerce et de la consommation. Ils lancent un appel aux autorités pour que cessent ces pratiques et que des mesures soient prises pour lutter contre l'insécurité. **Les vols de vanille sur pied et les meurtres de producteurs connaissent depuis ces dernières années une croissance préoccupante.** Plusieurs personnes ont été lynchées à mort pour des affaires de vol de vanille.

Des affrontements violents entre dahalo, forces de l'ordre et villageois ont été signalés dans plusieurs régions. Plusieurs gendarmes et civils ont été abattus. Des dahalo ont été exécutés par la population. Un bande armée forte de 200 hommes s'est emparée de 500 zébus. L'unité spéciale anti-dahalo (USAD) a été appelée en renfort à plusieurs reprises, appuyée par un hélicoptère. Les forces de l'ordre ont mobilisé et encadré des miliciens pour conduire une opération de représailles.

Plusieurs cas de justice populaire ont encore défrayé la chronique. Des locaux administratifs et des gendarmeries ont été la cible de populations voulant se faire justice. Un affrontement entre le fokonolona et les gendarmes a fait neuf morts à Mananara Nord.

Les auteurs de l'expédition punitive des forces de l'ordre à Antsakabary courent toujours. « *Il faut que la lumière soit faite !* », clame Mireille Rabenoro, présidente de la CNIDH, qui continue de recueillir des témoignages accablants sur les exactions commises.

L'audience en appel du militant écologiste Raleva a eu lieu à Fianarantsoa en présence de membres de la société civile et de la CNIDH. Le jugement sera rendu le 22 mai. Amnesty International déclare être mobilisé pour que sa condamnation soit annulée et rappelle Raleva devrait être reconnu pour son travail de lanceur d'alerte et de protecteur de l'environnement.

Condamné à perpétuité le 27 septembre 2017 avec 16 complices, **le responsable du kidnapping meurtrier des deux adolescents de Toamasina, en décembre 2015, a été relâché** par décision de la cour d'appel. Une décision de libération incompréhensible par les médias qui suspectent l'intervention de personnalités influentes.

Les avocats de l'ancien ministre de finances Jean Razafindravonona, placé sous mandat de dépôt pour suspicion de corruption, ont saisi la HCC pour contester la légalité de la procédure adoptée et des actes pris par le procureur de la République et le juge d'instruction de la Chaîne pénale anti-corruption. Les deux requêtes

déposées ont été jugées irrecevables. L'affaire porte sur un détournement de 500 millions Ar qui serait lié au dossier impliquant l'ex-conseillère de la Présidence, Claudine Razaimamonjy.

Détention préventive : la CNIDH propose la mise en place du Conseil national de justice. Prévu par la Constitution, le « *Conseil devrait permettre de chercher des solutions innovantes pour changer cette situation honteuse, qui comporte trop de formes cruelles de violation des droits de la personne* ».

Arlette Ramarason, ancienne juge internationale, affirme que **le Bianco est entravé dans son action par de multiples interventions**. Elle milite pour la mise en place d'une institution dont l'indépendance serait garantie.

La société civile va tenter d'évaluer la performance des députés. Après le Kenya et l'Ouganda, c'est au tour de Madagascar de lancer pour la première fois un outil d'évaluation de son Assemblée nationale. Un projet mené sous forme d'enquêtes auprès des élus. L'ONG Liberty 32 a débuté ses interviews en octobre. Un tiers des députés ont déjà répondu à l'enquête mais près de 40 % d'entre eux ont refusé de participer à cette opération.

L'ancienne ministre de la justice de la Transition, ex-présidente de l'Assemblée, Christine Razanamahaso, a été expulsée manu militari d'un logement de fonction qu'elle aurait dû quitter il y a bientôt quatre ans. La députée affirme n'avoir reçu aucune notification. L'intéressée dénonce une intervention « *humiliante* » et « *un règlement de compte politique* ». Considérée comme l'un des chefs de file de la fronde parlementaire, elle avait participé la veille au rassemblement des députés de l'opposition à la HCC et au Bianco pour protester contre les pratiques douteuses ayant permis l'adoption des nouvelles lois électorales. Des natifs du Betsileo, sa région d'origine, se sont mobilisés en sa faveur. Pour *L'Express*, cette affaire réveille les démons d'un régionalisme primaire.

Une très importante somme d'argent aurait été subtilisée au premier ministre dans l'une de ses résidences. La presse s'interroge sur l'origine de ces fonds et l'usage auquel ils étaient destinés. Le principal suspect a été arrêté avec son épouse et d'autres comparses. Le chef de gouvernement dénonce les rumeurs colportées sur ce vol et évoque un acte de déstabilisation.

Le ministère de l'intérieur dément catégoriquement une rumeur insistante de décaissement d'une somme de 8 milliards Ar du compte du ministère au surlendemain de la manifestation du 21 avril sur la place du 13-Mai.

La Cour d'appel a confirmé la **condamnation du franco-algérien Houcine Arfa** à trois ans de prison ferme et dix millions Ar de dommages et intérêts dans l'affaire qui l'oppose à Vonjy Randriamaromanana. Ce dernier accuse l'ancien formateur de la garde présidentielle de kidnapping lors d'une commande de matériel pour le compte de la Présidence et d'extorsion de fonds. Dans cette affaire Houcine Arfa était aussi poursuivi pour usurpation de fonction, détention d'armes et de munitions et association de malfaiteurs. Durant son séjour à Madagascar, il avait déclaré avoir eu connaissance de crimes et délits commis par l'entourage du président. Une situation qui avait abouti à son emprisonnement, puis à son évasion rocambolesque pour la France. L'intéressé avait déclaré avoir pu s'évader en versant un pot-de-vin à la ministre de la justice et à la procureure de la République. Houcine Arfa a confirmé vouloir contester ce verdict. Il assure que la plainte qu'il a déposée en France est en cours d'instruction. La ministre de la justice, quant à elle, a déposé plainte devant le tribunal correctionnel de Paris pour diffamation. L'incarcération de deux agents pénitenciers, suspectés d'avoir participé à l'évasion, avait déclenché un mouvement de grève.

La « **couverture santé universelle** » va bénéficier à 22 districts pilotes. Seront pris en charge tous les soins curatifs de base destinés aux plus démunis. Une « *Caisse nationale de solidarité* » destinée à financer les soins a été créée. **Le paludisme est de retour sur les Hautes Terres**, alerte l'Institut Pasteur. La situation se dégrade depuis 5 ans. Quarante enfants sont décédés du paludisme entre mars et avril dans le district de Betroka. Une quarantaine de personnes seraient également décédées récemment dans le district de Mahajanga II. Une campagne de distribution de masse de moustiquaires à imprégnation durable sera organisée cette année grâce au concours des Etats-Unis. Des avancées notables ont été constatées dans la **lutte contre la poliomyélite**. Des experts de l'OMS sont attendus pour faire le point sur le dossier de certification de l'éradication de la maladie.

Trois femmes membres d'une **organisation clandestine organisant des migrations vers l'Arabie saoudite** ont été incarcérées. **Les agences de placement ont été rappelées à l'ordre par le ministère de l'emploi**. La majorité d'entre elles œuvrent dans l'illégalité. « *Seules deux agences parmi les centaines qui pullulent à Madagascar sont agréées* », révèle le DG de la promotion de l'emploi. **24 employées de maison expatriées au Koweït ont pu être rapatriées** grâce au concours de l'ambassade malgache à Riyad et de l'OIM. 52 l'ont déjà été en février. Nombre d'employées de maison de retour des pays arabes espèrent néanmoins pouvoir y repartir, en dépit des risques de maltraitance et des conditions de vie difficiles, constate *L'Express*. Les agences de placement ayant pignon sur rue étant fermées depuis 2013, les plus déterminées n'hésitent pas à confier leur sort à des agences clandestines.

Plus 1 300 enfants nés d'une mère malgache et d'un père étranger jouissent désormais de la nationalité malgache. Ces certificats de nationalité ont été délivrés suite à la réforme du code de la nationalité en janvier 2017.

L'UNFPA lance une étude sur les **violences basées sur le genre dans le cadre des attaques de dahalo** dans les régions du Sud.

Travail des enfants dans la filière vanille : la convention régionale de la région Sava a été révisée à l'initiative du tribunal de première instance d'Antalaha et du comité régional de lutte contre le travail des enfants.

« **Réseaux sociaux : seule issue pour une population tyrannisée** », titre *La Gazette*. « *Comment s'exprimer dans un pays où le simple fait d'énoncer un fait ayant un effet déstabilisateur de près ou de loin sur le régime en place peut mener à un emprisonnement immédiat ? À Madagascar, la démocratie est une illusion* ». En décembre 2017, on enregistrait à Madagascar 1,9 million d'internautes, dont 1,7 million de *facebookers*. 75,8 % des connexions à Internet se font par le biais de téléphones mobiles.

Un atelier sur les techniques d'interpellation et de contrôle démocratique des **Forces de défense et de sécurité (FDS)** a été animé par Omer Kalameu, conseiller aux droits de l'homme des Nations unies. Parmi les thèmes abordés figure **le rôle des médias dans le respect des normes démocratiques dans l'emploi des FDS**.

Dans le classement mondial 2018 de RSF, Madagascar gagne 3 places, au 54e rang sur 180 pays classés. Le rapport rappelle l'existence d'un code de la communication liberticide et précise que le débat démocratique reste limité. RSF rappelle que Fernand Cello, connu pour des enquêtes sur la corruption, a été condamné à deux ans d'emprisonnement avec sursis pour « *faux et usage de faux* » : Et d'ajouter que les sujets concernant le trafic d'influence dans le secteur des ressources naturelles restent des sujets dangereux à traiter.

« **Pétrole off-shore de l'océan Indien : Madagascar parmi les proies faciles ?** », s'interroge *La Gazette*. Les deux superpuissances du XXIe siècle, l'Inde et la Chine, tentent d'attirer les Etats situés dans la partie occidentale de l'océan Indien, zone incontournable en matière de trafic maritime international et qui constitue aussi et surtout l'une des plus importantes réserves de pétrole off-shore mondiale, située entre Tanzanie et Madagascar. Une guerre d'influence serait donc ouverte entre l'Inde et la Chine pour maîtriser le secteur.

717 kg d'or exporté depuis le début de l'année. La situation s'améliore au sein de la filière depuis la mise en place de l'Agence nationale de l'or (ANOR). 2 833 kg de métal jaune avaient été déclarés à l'exportation en 2016, contre six kg en 2008. Dubaï constitue la première destination de l'or extrait du sous-sol malgache.

Débuté au mois de février, l'audit des bois de rose saisis se poursuit. Courant juin, l'opération devrait être accomplie au tiers, ce qui devrait permettre à Madagascar d'envisager la vente de ces stocks via un appel d'offres international. Après remise d'un rapport ministériel à la Cites, la vente pourrait intervenir en fin d'année ou début 2019. Les recettes devraient être affectées principalement aux zones de provenance.

L'activité de collecte et de commerce illicites de tortues protégées se poursuit à grande échelle. Une saisie record a été opérée dans le district de Toliara grâce à la mobilisation de la société civile. **Plus de 90 % des 111 espèces de lémuriniens recensés seraient menacés d'extinction.** Les lémuriniens sont encore chassés pour leur viande dans la Sava. Leur disparition pourrait causer de sérieux problèmes pour les forêts, dans la mesure où les lémuriniens participent à leur diversité. L'économie du tourisme s'en trouverait affaiblie.

900 kg d'ossements humains ont été saisis à Manakara. Des recherches ont été engagées pour tenter de remonter la filière et identifier la destination finale de trafic. L'an passé, 1,5 tonne d'ossements humains ont été saisis sur la côte Est.

Performance environnementale : Madagascar 175e sur 180 pays, selon un rapport de l'université de Yale et du Centre d'information sur les sciences de la terre de Colombia, en collaboration avec le Forum économique mondial.

La loi tant contestée sur les ZES (Zone économique spéciale), rejetée en 2e session extraordinaire, a été réintroduite sans révision ni modification et a été adoptée par les députés pro-régime au terme de la 3e session extraordinaire. Des voix se sont élevées pour dénoncer le déroulement du vote. Le chef de région Anosy défend le projet de loi. Il ne voit dans ce texte aucune disposition qui permettent la vente de terrains à des étrangers. Pour certains élus, la loi sur les ZES représente « *un danger pour le développement durable du pays* »

Le service des domaines réexamine la loi sur la propriété foncière votée en décembre et déclarée non-conforme à la Constitution. Le Collectif Tany redoute que la loi fixant le régime juridique de l'immatriculation et de la propriété foncière titrée revienne à l'ordre du jour l'Assemblée sans prise en compte des modifications indispensables et soit adoptée dans des conditions douteuses.

Le Collectif Tany apporte son soutien à 40 familles de Toamasina dont les droits fonciers sont violés par la société Telma. Ces familles avaient entamé des procédures d'acquisition de titres fonciers sur des terrains du

domaine privé de l'Etat, occupés et mis en valeur de longue date. *Tribune* constate que les litiges fonciers se multiplient au détriment des habitants et occupants des terrains.

205 certificats fonciers ont été distribués aux occupants traditionnels de terres à Taolagnaro par le ministère chargé des projets présidentiels et de l'aménagement du territoire, en collaboration avec la compagnie minière QMM.

100 millions de dollars ont été accordés par la Banque mondiale (IDA) et le Partenariat mondial pour l'éducation (GPE) en vue d'améliorer l'apprentissage dans l'éducation de base. Ce financement serait le plus important jamais accordé en soutien à l'éducation à Madagascar.

La capacité du port de Toamasina sera triplée d'ici 2026 grâce à un important concours financier du Japon. Le Bianco a organisé un atelier au profit des cadres du ministère des transports afin de les sensibiliser à la prévention des risques de corruption liés à l'octroi de marchés publics dans le cadre de ce projet.

La Croix-Rouge norvégienne a annoncé qu'elle cesse sa coopération avec la Croix-Rouge malgache suite à la découverte de fraudes et de corruption. Elle annonce qu'elle « *fera tout ce qui est en son pouvoir pour que les responsables soient sanctionnés* ». Les responsables malgaches se disent surpris et attendent que le dossier leur soit communiqué.

Nouveau colloque sur la coopération sino-malgache, axée sur l'initiative « Ceinture et route ». Plus de 80 organisations internationales et pays, dont Madagascar, ont déjà approuvé l'initiative. D'après l'ambassade de Chine, la Grande île joue un rôle important dans le processus d'avancement.

Dettes d'Air Madagascar : 140 milliards Ar de dettes ont été apurés à ce jour sur un montant total de 303 milliards. « *Cela constitue une avancée très positive* », déclare Éric Koller, président du conseil d'administration. L'apport d'Air Austral est de 40 millions de dollars. 10 millions ont déjà été versés, 5 autres sont attendus et 25 millions proviendront d'un prêt contracté auprès d'une banque française. Des observateurs mettent cependant en doute la capacité d'Air Austral à faire face à ses obligations.

L'Etat prévoit d'augmenter à 300 milliards Ar la subvention allouée à la Jirama en raison de la hausse des prix du carburant et de la dette accumulée par la société. La prévision budgétaire initiale était de 200 millions, montant correspondant à une réduction de moitié de la subvention. Une discussion sur la révision de ce concours budgétaire aurait été menée avec le FMI qui ne cesse de demander un désengagement de l'Etat.

Madagascar Oil maintient la suspension de sa production d'huile lourde à Tsimiroro. 180 000 barils attendent de trouver preneur. La société estime que les conditions ne sont pas réunies pour reprendre son activité, faute de moyens de communication pour acheminer sa production. La Jirama n'a pas confirmé son intérêt pour cette source d'approvisionnement.

Le président de la République reprendra la délivrance de permis miniers pour les investisseurs qui soumettront un business plan convainquant. Il estime que le secteur extractif fera le développement du pays.

Hausse de 8 % des salaires du secteur privé. Le décret fixe **le montant du salaire mensuel minimum à 168 000 Ar (42 euros)**. Les syndicats protestent contre la fixation du salaire minimum à un tel niveau.

« **Antananarivo dans le top 10 des villes les plus sales au monde** », titre *La Gazette*. Ce résultat est le fruit d'une enquête menée par le cabinet Mercer, leader en ressources humaines dans le monde, qui publie depuis 1994 les résultats d'une enquête sur la qualité de vie dans les principales villes de la planète.